

## La vasectomie.

### Stérilisation ou contraception permanente ?

Il est habituel d'identifier stérilisations féminine (occlusion tubaire) et masculine (vasectomie). Il est difficile d'admettre cette confusion.

La vasectomie, contrairement aux stérilisations tubaires, est réversible à un double titre : avant l'intervention, les spermatozoïdes peuvent être conservés pour être utilisés en AMP ; la réparation chirurgicale est facile et effective dans 80% des cas et suivie de grossesse dans 50% des cas (A Jardin et V Izard, p.131 de l'ouvrage).

Pour la vasectomie, le terme de contraception permanente paraît donc plus adapté que celui de stérilisation masculine.

### Aspects juridiques et financiers

Légale en France depuis 2001. Son coût de 57€ est bien inférieur à celui la ligature des trompes, même dans sa version « Essure® ».

### Le retard français

50 millions d'hommes dans le monde utilisent la vasectomie comme cette contraception : 14% en Chine, 13% aux Etats-Unis, 21% en Grande Bretagne. Mais ils ne sont que quelques centaines en France et on ne compte que 200 conservations de sperme/an avant vasectomie (Fédération française des CECOS).

Ce retard français demande à être expliqué : tabous, guerre des sexes, atteinte des profits de l'industrie pharmaceutique ? (A.Jardin et V.Izard p.132-35)

## Réflexions sur la vasectomie contraceptive

Alain JARDIN, professeur d'urologie

La loi Neuwirth, presque cinquantenaire, stipulait que les individus peuvent, à bon escient, réclamer et obtenir de leur médecin les moyens de limiter leur fécondité.

Nous savons que la stérilisation est la première méthode contraceptive utilisée dans le monde que 26 % des américains du nord de 50 à 70 ans sont vasectomisés, qu'aux USA il se pratique, chaque année, environ 500 000 vasectomies dans un but contraceptif, alors qu'en France, quelques centaines.

En France, la pratique de la vasectomie contraceptive avant 1974 était quasi inexistante. Avec la création des CECOS qui permettait de conserver le sperme dans les meilleures conditions la vasectomie a commencé à être pratiquée. L'état d'esprit devant cette technique paraissait évoluer et en 1978 nous rapportions avec Pierre Jouannet l'étude de nos 100 premiers cas.

En fait la vasectomie ne s'est jamais imposée. La vasectomie échappe à la mondialisation, et pourtant la **vasectomie est**

- **une contraception** et on sait que, en France, 70% des couples utilisent un moyen contraceptif.
- **un moyen simple de contraception.** La vasectomie est une intervention chirurgicale simple, faite en ambulatoire sous anesthésie locale. Les complications sont très rares. Le nombre d'échecs, pratiquement toujours dus à un problème technique est inférieur à 1%. La stérilité peut être réversible par un geste chirurgical dans plus de la moitié des cas. La conservation du sperme, avant vasectomie permet de ne plus considérer cette intervention comme entraînant une stérilité définitive.
- **la plus économique des contraceptions**
- **n'entraîne pas de conséquences néfastes pour la santé** : les complications immédiates sont mineures mais émaillent environ 10% des suites de vasectomie (ecchymose, hématome, déférentite voir épididymite, douleur persistant plus de 24 heures). Une littérature assez abondante concerne des complications à distance de la vasectomie : athérome-cancer du testicule-cancer de la prostate. En fait les méta-analyses pratiquées ont montré l'absence de corrélation entre la vasectomie et l'incidence de ces pathologies. Enfin la santé sexuelle est perçue dans les enquêtes comme inchangée ou meilleure exceptionnellement altérée.
- **un moyen licite et légal de contraception** : la Direction générale de la Santé a édité une plaquette de 26 pages pour éclairer la population sur la stérilisation dans un but contraceptif.

**Alors, pourquoi si peu d'adhésion à cette pratique au pays de Descartes ?**

**La vasectomie est couverte de suspicion à l'ombre de vieux démons et de vieilles lunes et sans doute aussi de nouveaux démons et de nouvelles lunes qui obscurcissent la réflexion des médecins et du public.**

Vieux démons et vieilles lunes :

- *légalité et légitimité* : problème aujourd'hui réglé
- *eugénisme* : Pas une discussion sur la vasectomie à laquelle j'ai pu participer où le sujet de l'eugénisme ne fut très vite abordé avec passion alors qu'à mon sens, il n'a rien à voir avec la contraception de la population. Alain Giami a eu raison d'écrire : « *Le spectre de l'eugénisme hante en filigrane les débats sur la stérilisation.* »
- *transgression* : La contraception est, par essence, contre nature. On comprend que les 3 religions du livre aient du mal à mettre en conformité la contraception avec le « Croissez et multipliez-vous » de la Genèse (Gn 1.28) Cet argument est parfaitement acceptable mais concerne tous les moyens contraceptifs au même titre.

L'autre transgression est dénoncée par ceux qui assimilent la vasectomie à une castration. En 1974, alors que nous commençons à peine à faire des vasectomies, Jean Cohen avait, pour la revue « Contraception » commandé au plus talentueux des psychanalystes du moment des réflexions d'un psychanalyste sur les demandes de stérilisation faites par des hommes. Serge Lebovici s'exécuta, ajoutant à son titre : « Une position volontairement polémique » ce qui est inhabituel pour un homme de cet art. L'article était lumineux, les conclusions plus discutables.

La vasectomie « *risque d'avoir des conséquences multiples... :1/ réalisation d'une castration. 2/réalisation d'un acte pervers 3/finalement et surtout renonciation à l'identification aux fonctions paternelles..* »

La diffusion dans les années qui suivirent de l'information concernant la vasectomie dont avait bénéficié le père de la psychanalyse diminua nettement l'ostracisme des « fils et filles de Freud » à notre égard.

## Nouveaux démons et nouvelles lunes

- *L'éthique médicale* : L'éthique est une spécialité médicale qui traite de situations posant des problèmes de conscience aux soignants. Malheureusement, la vasectomie (ni d'ailleurs les autres contraceptions) n'a pas fait l'objet d'études et les grands sites officiels de l'éthique médicale sont muets sur le sujet. Tabou ? Par contre l'instance suprême de l'Ethique (CCNE) a été saisie à plusieurs reprises. Les débats semblent avoir été peu fructueux déviant rapidement (comme d'habitude) sur la stérilisation des handicapés. Simone Bateman qui était rapporteure écrit avec beaucoup d'honnêteté et de lucidité : « *Quant au débat sur la stérilisation contraceptive dans son ensemble, il n'a pas eu lieu. Nous pouvons toujours espérer que d'autres prennent l'initiative de le relancer* »
- *Décompositions et recompositions familiales* : La fréquence des divorces en France apparaît comme un argument contre la stérilisation tant masculine que féminine. Il est vrai que les quelques demandes de repérmeation concernent de tels cas. Si c'est pour nous un argument pour la conservation systématique du sperme, force est de reconnaître que les réemplois de ce sperme conservé sont, dans notre expérience aussi exceptionnels. C'est au moment de l'indication de la vasectomie que ce risque doit être discuté et évalué
- *Egalité et guerre des sexes*. Certains voient dans la vasectomie une facilitation des liaisons extraconjugales pour l'homme et une sorte de ceinture de chasteté pour la femme. Si ces problèmes méritent d'être discutés avec le couple avant la vasectomie, l'expérience montre que les couples demandeurs sont le plus souvent des couples stables. La vasectomie de l'homme améliore beaucoup plus de santés sexuelles féminines qu'elle n'en altère.
- *Le profit* : La contraception représente au temps de la mondialisation un énorme marché pour l'industrie pharmaceutique et l'industrie des autres produits anticonceptionnels. L'information concernant la stérilisation et en particulier la vasectomie reste donc obligatoirement du domaine de la confidence. La vasectomie n'est en effet, en France, source de profit pour personne.  
  
D'autre part la France est un des pays les plus gros consommateurs de médicament du monde ce qui n'est sans doute pas sans conséquence sur le type de contraception. Les chiffres sont éloquentes : sur 100 femmes interrogées (on n'interroge jamais les hommes dans ce domaine, pourquoi ?) ayant entre 20 et 49 ans, pilule ou stérilet sont employés par 80% des françaises et seulement 33 % des américaines ? En France moins de 7% sont stérilisées dans un but contraceptif, aux USA 27%. En France 0,3 % ont un partenaire vasectomisé, 9% aux USA.
- *Tabous de l'enseignement et de la culture médicale* : La santé sexuelle est incontestablement le parent pauvre des études médicales. L'étude de ce chapitre est quasi inexistante dans nombre de facultés de Médecine. Or, la contraception est, pour la majorité des individus un problème quotidien de la vie sexuelle. Les médecins ne sont généralement pas suffisamment armés pour conseiller les citoyens dans ce domaine important de la santé publique et il est bien sûr plus facile de prescrire une pilule aux femmes de 13 à 50 ans que de conseiller une contraception adaptée aux individus et aux couples.

En France, le rôle des gynécologues est déterminant dans les indications de la contraception. Combien voient le partenaire des femmes qui les consultent dans le cadre de la contraception ? Combien ont parlé de vasectomie contraceptive à des couples encore jeunes ayant le nombre d'enfants désirés ?

Un exemple éclaire cette culture médicale française de la contraception : « Contraception, une solution adaptée à chaque femme » faisait la manchette de la couverture d'une monographie publiée par la très sérieuse *Revue du Praticien* en janvier 2008. La contraception a du mal, dans notre pays à être considérée comme un problème de couple !

Certes, dans le domaine de la contraception, les hommes acceptent aisément le « circulez-y-a-rien à voir » qui les trouble peu. C'est peut-être dommage.

Toutes ces traditions de pensée et d'action ancrées dans notre pays où les idées n'évoluent que lentement rendent sans doute compte de la difficulté qu'ont les médecins à avoir une opinion « carrée » sur la vasectomie et principalement les gynécologues qui détiennent en grande partie le pouvoir de décision de la contraception des couples. Souhaitons qu'une information simple et pragmatique soit systématiquement donnée aux couples dans ce domaine.

La vasectomie n'est pas une panacée contraceptive, mais sa place est incontestablement insuffisante dans la contraception des couples français.

L'obscurantisme est sans doute plus fréquent qu'il ne paraît au pays des Lumières